

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 FEVRIER 2026**

Date de la convocation : 3 février 2026

transmise le : 3 février 2026

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 21

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Arnaud OTTMANN, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Thierry RIEDINGER, Emmanuelle EBERHARDT.

Étaient absents excusés : Madame Caroline MAECHLING qui donne pouvoir à Monsieur TAESCH, Monsieur Emmanuel DOLLINGER qui donne pouvoir à Monsieur GANTER, Monsieur Mathieu HIRSCH, Monsieur Alexandre WINTER, Monsieur Laurent WAEFFLER

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Christiane WOLFHUGEL

2026-006 Recensement de la population fixation du nombre des agents recenseurs

Vu la délibération n° 2025-072 en date du 10 septembre 2025 relative au recensement de la population 2026 et fixant à six le nombre d'agents recenseurs à recruter,

Considérant qu'au regard du nombre de logements à recenser et des contraintes d'organisation, il est nécessaire de porter ce nombre à neuf agents recenseurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- fixe à neuf le nombre d'agents recenseurs à recruter pour la campagne de recensement du 15 janvier au 14 février 2026 ;
- précise que les autres dispositions de la délibération n° 2025-072 demeurent inchangées

Pour extrait conforme à Hoerd, le 19.02.2026
Publié le 19.02.2026
Transmis à la Préfecture le 19.02.2026
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Christiane WOLFHUGEL



Le Maire
Denis RIEDINGER

